

SYGNATURES API
Société par actions simplifiée
Au capital de 4.740.250 euros
Siège social : 8 Chemin de la Terrasse
31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 794 466 383

EXTRAIT DE L'ACTE DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 26 MAI 2026

DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION DE LA SOCIETE SYGNATURES

QUATRIEME DECISION – DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION DE LA SOCIETE SYGNATURES

Les associés rappellent à l'unanimité que les mandats des membres du comité de direction de la société SYGNATURES, filiale de la Société, sont arrivés à expiration et que, conformément aux statuts de la société SYGNATURES, il leur appartient de procéder à leur désignation.

Les associés, décident, à l'unanimité, de renouveler les mandats suivants pour une nouvelle période de six ans, prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés de la société SYGNATURES à tenir dans l'année 2032 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé :

- M. Jean Yves GAILLAT
- M. Philippe BENZONI
- M. Gilles BERNAT
- M. Frédéric LAFFONT
- M. Yann PAIDE, désigné par la société SYGNATURES UP
- M. Arnaud BROCHARD, désigné par la société SYGNATURES UP

Les associés, décident, à l'unanimité, de nommer deux nouveaux membres du comité de direction pour une période de six ans, prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés de la société SYGNATURES à tenir dans l'année 2032 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé :

- Mme Sylvie FALSON
- M. Jean Baptiste OSES

Les associés, décident, à l'unanimité, de ne pas renouveler le mandat de Mme Laure MULIN, démissionnaire.

Les membres reconduits dans leurs fonctions ainsi que les nouveaux membres ont déclaré accepter pleinement leur mandat et ont attesté ne faire l'objet d'aucune incompatibilité

CINQUIEME DECISION – DELEGATION DE POUVOIRS

Les associés, délèguent, à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Extrait certifié conforme par le Président
Jean-Yves GAILLAT

26/05/2026

DocuSigned by:

99AAEF4EF5C84D0...